



Envoi par courrier et par télécopie : (418) 644-8222

Québec, le 21 mai 2003

Monsieur Yves Rochon
Service des projets en milieu hydrique
Direction des évaluations environnementales
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 12, 13 et 14 mai derniers sur le projet précité, la commission vous soumet les questions suivantes.

1. Quels sont les critères de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) quant à la présence de mercure dans l'eau potable ?
2. Y a-t-il une norme au Québec et au Canada sur les teneurs en mercure dans l'eau potable ? Veuillez préciser.
3. Quelles sont les concentrations actuelles de mercure dans l'eau du lac Kénogami ? Indiquer le seuil de détection.

Une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission